

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 octobre 2016

Retraite complémentaire Agirc et Arrco

Les valeurs de points et salaires de référence ont été arrêtés

Les partenaires sociaux gestionnaires des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco, réunis en Conseil d'administration respectivement les 6 et 7 octobre 2016, ont arrêté les paramètres servant au calcul des retraites et des cotisations. Compte tenu de la faiblesse de l'inflation, les retraites complémentaires seront maintenues à leur niveau de l'an passé.

Conformément à l'accord du 30 octobre 2015* conclu par les partenaires sociaux, la valeur des points Agirc et Arrco est indexée sur l'évolution des prix à la consommation hors tabac diminuée de 1 point sans pouvoir diminuer en valeur absolue.

L'hypothèse d'inflation prévisionnelle publiée par l'INSEE étant très proche de zéro pour l'exercice 2016, la valeur des points Agirc et Arrco reste inchangée, soit :

- valeur du point Agirc au 1^{er} novembre 2016 = **0,4352 €**
- valeur du point Arrco au 1^{er} novembre 2016 = **1,2513 €**

Le montant des retraites est donc maintenu au même niveau que l'an passé.

Concernant les valeurs des salaires de référence, c'est-à-dire les prix d'achat des points de retraite, l'accord du 30 octobre 2015 stipule que, pour 2017, ils seront fixés en fonction de l'évolution du salaire moyen des cotisants telle qu'établie par l'Agirc et l'Arrco, majorée de 2 %.

La prévision d'évolution de salaire moyen des cotisants de l'Agirc et de l'Arrco pour 2016 étant estimée à 1,4 %, les salaires de référence pour 2017 seront revalorisés de 3,4 %, soit :

- pour l'Agirc : **5,6306 €**
- pour l'Arrco : **16,1879 €**

* Retrouvez le texte de l'accord sur [agirc-arrco.fr/documentation/texte de référence](http://agirc-arrco.fr/documentation/texte_de_reference)

<< Les chiffres clés 2015 de l'Agirc et de l'Arrco >>

L'Agirc, régime complémentaire des cadres

Nombre de cotisants : 4,2 millions (+ 1,4 % par rapport à 2014)

Nombre de retraités : 2,9 millions (+ 2,4 % par rapport à 2014)

L'Arrco, régime de retraite complémentaire des salariés

Nombre de cotisants : 18,1 millions (+ 0,05 % par rapport à 2014)

Nombre de retraités : 12,4 millions (+1,4 % par rapport à 2014)

Retrouvez tous nos chiffres clefs en cliquant www.agirc-arrco.fr/l-agirc-et-larrco/chiffres-cles/

Accédez aux services en ligne de la retraite complémentaire (relevé de carrière, simulation de retraite, etc : www.agirc-arrco.fr)

CONTACT PRESSE : dc.presse@agirc-arrco.fr